

Nicole Gaspard rend hommage à sa mère : une Malgré-elle

Artiste peintre, professeure de dessin, la Montignienne Nicole Gaspard porte un regard sur les Malgré-elles à travers deux tableaux. Ils sont dédiés à sa mère, incorporée de force par les nazis. Un travail de mémoire.



Nicole Gaspard et son tableau « Voleur de jeunesse » Photo RL

Artiste peintre, professeure de dessin, la Montignienne Nicole Gaspard porte un regard sur les Malgré-elles à travers deux tableaux. Sa mère a porté longtemps le poids des souffrances imposées par le régime nazi. Un travail pour la mémoire. Rencontre avec l'artiste.

« Entre 42 et 45, 15 000 jeunes filles d'Alsace et de Moselle durent travailler, contre leur gré, je précise bien, pour la machine de guerre nazie. Elles furent enrôlées de force dans le Reicharbeitsdienst (RAD), le Kriegshilfsdienst (KHD) et la Wehrmacht.

Ma mère, Marie Louise Leytner, née en 24 à Strasbourg, domiciliée à Mulbach-sur-Bruche, a été incorporée de force en avril 1943 dans le RAD, en Forêt Noire.

La menace de Schirmeck

Ces jeunes filles partaient pour de longs mois en Allemagne loin de chez elles, dans un environnement étranger, où il était interdit de parler français, francique ou alsacien. Elles devaient travailler soit dans des usines de munitions, dans des fermes, les services de communication ou en tant que bonnes d'enfants. Marie-Louise a travaillé dans une usine de munition et dans une ferme. Moments douloureux de sa jeunesse. Se retrouver à 19 ans forcée de travailler pour le Reich allemand et de prêter serment au Führer fut un vrai cauchemar. Si elle refusait d'obtempérer, la famille était menacée d'être envoyée au camp de concentration de Schirmeck. Ses souvenirs et sa honte, elle les a enfouis dans sa mémoire et refusait d'en parler. Jamais elle ne regardait de reportage sur la guerre à la télévision, de peur de réveiller ses cauchemars. Quand Nina Barbier a publié le livre « Malgré-elles », ma mère l'a lu. Ensuite elle nous a dit : Lisez-le c'est exactement ce que j'ai vécu ».

Un long combat

Le combat a été long pour obtenir une reconnaissance et une indemnisation. Le 17 juillet 2008 un accord d'indemnisation a été conclu, mettant fin à l'un des derniers malaises de la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale en Alsace-Moselle. Une allocation unique a été accordée sous certaines conditions aux 5 800 survivantes. Les journalistes les ont nommées « Malgré-elles », mais elles tiennent à l'appellation « Incorporées de force ».